



Spécial
COMMISSION
BRUXELLES

Formation modulaire à Bruxelles
Modules d'auto-apprentissage



Formation modulaire à Bruxelles

Formation modulaire à Bruxelles

INTITULE : "Cours de mise à niveau en mathématique de base"
Matériel de formation en auto-apprentissage.

CONTEXTE

La Division de La Formation a organisé ces dernières années de nombreux cours de mise à niveau et plus particulièrement dans les domaines de la première Langue, de la seconde langue ainsi que les mathématiques de base.

Le cours de mathématique de base a mis en évidence la nécessité de transformer les formes traditionnelles d'enseignement.

Pour être définitivement perçue, cette matière ne peut être enseignée uniquement en classe à l'occasion d'un cours, il faut envisager d'autres supports didactiques.

Pour cette raison, la Division Formation a fait élaborer des fascicules de travail portant sur les matières enseignées. Ceux-ci constituent, pour les intéressés, un matériel complémentaire aux cours ou encore un matériel de référence, utilisable selon un rythme de travail individuel qui permet à chacun de combler progressivement ses lacunes,

Ce matériel pédagogique s'adresse aujourd'hui aux fonctionnaires et agents qui désirent parfaire ou réviser leurs connaissances en mathématique de base ou mieux, se préparer à suivre ultérieurement les "Modules de formation préparatoires aux cours de Statistiques et de Comptabilité".

La conception pédagogique du matériel de formation permet d'être utilisé indifféremment par les participants aux cours et par Les fonctionnaires ainsi que par les agents travaillant en auto-apprentissage à domicile ou à La Médiathèque.

OBJECTIFS GENERAUX

Chaque module de formation permet :

1. de revoir les notions mathématiques fondamentales propres au sujet pris en compte;
2. de fixer les notions vues par la résolution de nombreux exercices d'application; en effet, seule La pratique régulière d'exercices permet de mémoriser les apprentissages et les procédures de calcul.

METHODOLOGIE DE L'APPRENTISSAGE

IL s'agit d'une formation de type modulaire et autonome : c'est donc une méthode active de formation où "l'apprenant" devient le responsable de sa propre formation.

Chaque intéressé peut choisir, en fonction de ses objectifs, de suivre l'entièreté de la formation, plusieurs chapitres ou seulement l'un de ceux-ci, tout en ayant la certitude que la formation suivie lui apportera les connaissances recherchées. En effet, chacun des chapitres peut être considéré comme un module de formation à part entière.

L'enseignement suit une progression à travers des modules successifs : chacun de ceux-ci constitue un tout, étant nécessairement lié au précédent et donnant les bases pour le suivant.

Enfin, une assistance pédagogique peut être fournie sur demande, quelle que soit la formule de formation choisie, par M. D. PERAYA dans les Locaux de la Médiathèque (Salle 0/A - Loi 57) en fixant préalablement un rendez-vous en téléphonant aux 59582 ou 53111 où Mme MARQUES et M lle LUTJE SPELBERG, secrétaires à la Division Formation du Personnel, se chargeront de favoriser ces rencontres et fixer les dates et les heures les plus appropriées.

Le rôle du formateur consiste à répondre aux problèmes et aux difficultés individuelles et à réorienter "l'apprenant" vers les sources d'information et vers les moyens de formation les plus adéquats. Le formateur est donc davantage un "facilitateur" d'apprentissage, une ressource à la disposition de "l'apprenant".

PRESENTATION DU MATERIEL DE FORMATION

Le module de formation comprend :

1. les notes du cours qui a déjà été dispensé : on y trouvera les notions fondamentales;
2. un cahier d'exercices, rassemblés selon la progression même du cours et structurés selon un ordre de difficulté croissante;
3. le corrigé de l'ensemble de ces exercices : pour chaque catégorie d'exercices, il est proposé au moins une solution développée et longuement commentée de façon à permettre à chacun de comprendre les principales étapes du raisonnement menant à la solution;
4. une série de fiches de rappel, expliquant les différentes matières et les principaux algorithmes qui sont indispensables à La résolution des exercices proposés;
5. un renvoi occasionnel aux notes de cours.

CONTENU DU COURS

Premier Module : - Les opérations fondamentales : addition, soustraction, division et multiplication.

Deuxième Module : - Le système métrique décimal : les unités de longueur, de poids, de volume, de capacité et de surface.

Troisième Module : - Les nombres décimaux et les fractions : conversion, simplification, opération sur les fractions.

Quatrième Module : - Les pourcentages.

Cinquième Module : - Les proportions, les rapports et les règles de trois.

Sixième Module : - La moyenne arithmétique ; calcul et problèmes.

Septième Module : - Le calcul des périmètres et des surfaces.

Huitième Module : - Taux, intérêt, capital.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Toute information complémentaire, y compris la documentation, pourra être obtenue auprès de Mme MARQUES et de Mlle SPELBERG, L.57 7/15, tél.: 59582 et/ou 53111.

*

* *

DEMANDE D'INSCRIPTION A LA FORMATION MODULAIRE A BRUXELLES
MODULES D'AUTO-APPRENTISSAGE
•COURS DE MISE A NIVEAU EN MATHEMATIQUE DE BASE•

(Veuillez remplir s.v.p. en caractère imprimé)

1. FONCTIONNAIRE OU AGENT CONCERNE PAR LA DEMANDE

Nom Prénom

Adresse administrative Tél.

Fonctionnaire/temporaire/auxiliaire/agent local *

Homme/Femme *

Niveau d'études 1^{re} langue

2^e langue Autres langues

Lieu d'affectation Entrée en service

D.G. et service \ Cat./grade N^o pers.

2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Avez-vous déjà suivi préalablement des cours de mathématique
de base ? |OUI| |NON| *

Si oui :

Où

Quand

* Biffer la mention inutile.

3. MOTIVATION ET OBJECTIFS A ATTEINDRE PAR LA FORMATION

.....
.....
.....

Précisez votre (vos) option(s) par une croix dans la (les) case(s) choisie(s) :

- entièreté du cours

- Premier Module
- Deuxième Module
- Troisième Module
- Quatrième Module
- Cinquième Module
- Sixième Module
- Septième Module
- Huitième Module

Date : Signature :